

ETAT DU DIOCESE DE KOLE

Peu après notre sacre du 9/08/2015 à Kole, nous avons entrepris la première visite pastorale en guise de reconnaissance du diocèse. La situation que nous présentons ici est le résultat de ce que nous avons vu et entendu lors de cette visite.

1. Localisation et brève présentation du milieu

Le diocèse de Kole, érigé canoniquement le 16/06/1967 se situe à cheval sur le nord deux provinces du Sankuru et du Kasai. Il s'étend sur trois territoires administratifs : Dekese dans la province du Kasai, Lomela et Kole dans le Sankuru.

Le climat est équatorial. La forêt occupe près de 80% le territoire diocésain. Les savanes se rencontrent au Sud et au Nord-Est de Dekese ; au Sud de Kole ; et au Nord de Lomela. La population vit de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et du petit commerce.

La santé est assurée par les formations hospitalières tant de l'Etat que des ASBL disséminées dans le territoire diocésain.

L'on rencontre bien des écoles qui relèvent de différentes gestions, malgré l'impayement de certains agents qui porte préjudice sur la qualité de l'enseignement.

Signalons que l'état d'un diocèse réparti sur deux provinces civiles a des incidences sur l'administration ecclésiastique. Pour le traitement de certaines questions, il faut se référer aux provinces civiles respectives. Ce qui donne parfois l'impression d'un manque d'harmonie et de manque d'équilibre. Deux exemples à titre indicatif.

- La gestion des écoles. Nous avons deux coordinations diocésaines des écoles catholiques implantées à Kole et à Lomela dans la province du Sankuru et une Conseillerie résidente dans la province du Kasai. Les instructions provinciales différentes entament la coordination des activités au sein de ces gestions.

- Les projets. Les activités des organismes dans un territoire, bien qu'indépendants du diocèse mais liés aux provinces, donnent l'impression au niveau diocésain de plus d'attention portée à ce territoire au détriment des autres.

Le diocèse est traversé par quatre grands cours d'eau : le *Sankuru* au Sud de Dekese et de Kole. Il sépare le diocèse de Kole de celui de Mweka. La *Lokenye* traverse le centre de Dekese et de Kole. La *Tshuapa* et la *Lomela* traversent le territoire de Lomela. Tous ces cours d'eau sont navigables et relient le diocèse à Kinshasa (hormis Tshuapa qui présente des cascades avant la paroisse d'Elingampango).

Sur le plan routier, le diocèse est assez enclavé. Les routes qui relient aussi bien les trois territoires que les paroisses sont presque fermées. Pour atteindre Lomela par exemple à partir de Kole, il faut contourner par Lodja. Ces routes ont non seulement des érosions, mais elles sont fermées par les herbes et les arbres.

Quant à la voie aérienne, l'on trouve quelques pistes d'atterrissage à travers le diocèse : Dekese, Anga, Yasa, Idumbe Inkok'oswe et Isandja dans le territoire de

Dekese ; Kole-yango, N'saka Lomba dans le territoire de Kole ; Loto, Tshudi, Lomela, Itana, Ipembe dans le territoire de Lomela.

De ces pistes, seules celles de Dekese, Anga, Kole-Yango, Loto, Tshudi, Lomela, Itana et Ipembe sont opérationnelles.

II. Vie pastorale

I. Personnel

1. *Clergé séculier*

Effectif : 63 prêtres parmi lesquels :

- 34 prêtres sont en œuvre au diocèse
- 2 prêtres en ministère au grand séminaire interdiocésain de la province ecclésiastique de Kananga
- 1 prêtre en séjour à Lubumbasi
- 10 prêtres à Kinshasa
- 1 prêtre aux études au Bénin (Cotonou)
- 1 prêtre au Canada
- 14 prêtres en Europe

2. *Instituts religieux de droit diocésain*

a) *Congrégation des Frères du Christ Vivant (FXV).*

Effectif : 2 membres à vœux perpétuels.

- Diocèse : 1 membre, Supérieur. Il recrute et encadre les aspirants.
- Kinshasa : 1 membre aux études.

b) *Congrégation des Sœurs Servantes de l'Eglise du Christ (SEC)*

Effectif : 80 membres.

- Diocèse : 56 membres
- Europe : 10 membres
- Canada : 1 membre
- Kinshasa : 8 membres
- Lodja : 5 membres

3. *Les religieux missionnaires*

a) *Les Missionnaires du Christ Jésus (MXJ)*

Effectif : 4 membres.

Les sœurs s'occupent spécialement de l'hôpital et assurent des enseignements tant à l'ITM qu'à l'ISTM de Kole. Une d'entre elles s'occupe de la pastorale des Jeunes au niveau diocésain (Sœur Annette Simon).

b) *La Communauté Agnus Dei.*

Effectif : 5 membres

C'est une communauté nouvelle d'origine allemande où les membres (religieux et religieuses) vivent ensemble. Ils s'occupent des pygmées à Lokoko (proche de Loto) dans le doyenné de Lomela.

4. **Catéchistes**

- Les catéchistes bénévoles sont estimés à 1.510 personnes, d'après les statistiques du Centre Pastoral MOSAKOLI.
- Les animateurs pastoraux sont 31, avec 6 étudiants à l'ISSR.

Dans ce diocèse, tous les catéchistes sont des hommes. Matériellement parlant, leur situation n'est pas confortable. Même pour ceux qui sont rémunérés dans le cadre de l'enseignement, les salaires sont loin de satisfaire leurs différents besoins familiaux et vitaux.

II. **Institutions**1) **Les Paroisses et les Communautés chrétiennes**a) **Les Paroisses**

Le diocèse compte 13 paroisses au total :

N°	Doyenné	Paroisse	Date d'érection
1.	DEKES E	St Joseph / Dekese	1932
2.		Christ-Roi / Idumbe	1934
3.		Ste Thérèse / Dumba	1942
1.	Kole	St Jean / Kole-Yango	2007
2.		St Gabriel / Olombo-Cité	1980
3.		St Maurice / Ishenga	1945
4.		Reine de la Paix / Kole-Centre	1938
1.	Lomela	Sacré-Cœur / Loto	1950
2.		St François d'Assise / SAM-Lomami	2007
3.		Ste Claire d'Assise / Mukumari	2007
4.		St Joseph / Vango	1937
5.		St Paul / Lomela	1957
6.		Cœur Immaculé de Marie / Elingampango	1956

Les bâtiments des presbytères et des églises de la majorité des paroisses sont en état qui nécessite réhabilitation et entretien.

b) **Les Communautés ecclésiales**

Le diocèse de Kole est divisé en 3 doyennés. Il compte 53 succursales paroissiales et 1.500 communautés ecclésiales vivantes (CEV).

2) **Petit séminaire et Propédeutique de Loto**

3) **Bureau Diocésain de la Pastorale (Centre Pastoral MOSAKOLI)**

Le diocèse dispose d'un Bureau faisant office de Centre pastoral. C'est le siège des commissions pastorales diocésaines, hormis la Caritas et la Commission pour l'Education Chrétienne qui ont leurs sites ailleurs.

Nous pouvons oser affirmer notre satisfaction inhérente à la présence et à l'action des mouvements d'action catholique. Ces mouvements sont très actifs et visibles dans notre diocèse de Kole (les légionnaires, les mamans catholiques, les charismatiques et la PEJ) et s'identifient par des sessions de formation, des journées de prière, des campagnes d'évangélisation organisées régulièrement. Leur dynamisme ramène bien des personnes sur le chemin de la vie chrétienne.

Dans l'ensemble, nous avons 11 mouvements d'action catholique en œuvre au sein du diocèse. Ce sont :

1. Légion de Marie
2. Mamans catholiques
3. Bilenge ya Mwindi
4. Kizito Anuarite
5. Tooto
6. Tontshintshi
7. Mposodi
8. Focolari GEN
9. Ave

Le diocèse dispose de quelques structures sanitaires, dont :

a) *2 hôpitaux :*

- Hôpital Sainte Marie de Lomela et
- L'Hôpital secondaire d'Idumbe

b) *8 dispensaires et postes de santé*

- Baeya
- Elingampango
- Vango
- Odila
- Lokoko
- Shongomboyo
- Kole-Centre

- Ishenga (non opérationnel)

Dans l'ensemble, ces structures sont moins équipées tant en matériel médical qu'en médicaments.

4) Le Bureau Diocésain des Œuvres Pontificales Missionnaires

Il fonctionne encore dans les annexes de l'Evêché. Un noyau formé par le Directeur National des OPM constitue l'équipe d'animation missionnaire au tour du Directeur diocésain. C'est la même équipe qui assume les tâches de la Fondation Abbé Charles Mbuya dans notre diocèse. C'est une Fondation constituée au niveau de la province ecclésiastique de Kananga pour venir en aide aux vocations à la vie sacerdotale.

III. Défis

- a. La quête de sécurité physique et d'une vie matérielle, voire sociale appréciable défie la pratique de la vie chrétienne. En effet, la recherche effrénée des guérisons, de la prospérité des activités économiques, du mariage, de la fécondité, du pouvoir, de la chance ; la peur des sorciers et de la mort conduisent de plus en plus nos fidèles à visiter et à fréquenter clandestinement les musulmans, et tous les vendeurs d'illusions en lieu et place du Christ. D'où la nécessité de la mise en œuvre de la nouvelle évangélisation. Nécessité de la formation pastorale, biblique et catéchétique des fidèles chrétiens.
- b. La relance socio-économique du diocèse. La guerre, la brutalité et l'inattention ont détruit toutes les unités de production qui autrefois procuraient des revenus au diocèse : rizerie, élevage du gros et du petit bétail, le garage et la scierie. La stabilité du diocèse passe par la reprise de ces activités.
- c. Le paiement des dettes à l'INSS. La dette du diocèse pour la pension des anciens travailleurs au titre de pénalité accumulé depuis 1998 jusque 2009 s'élève à 7.000.000 Fc (7530 \$ USA). Si les décomptes ont été payés en 2009, l'INSS continue à harceler le diocèse pour le paiement des cotisations de ces anciens travailleurs utilisés.
- d. L'organisation de l'administration diocésaine, la survie des prêtres, le charroie automobile et la mobilité des agents pastoraux, le renouvellement des objets liturgiques (vases et habits liturgiques), acquisition et installation de l'internet, la réfection de l'évêché, les visites pastorales et l'organisation des sessions de formation pastorales et bibliques pour les agents pastoraux sont une nécessité à placer à court terme. Pour cela, nous avons besoin d'un appui financier au titre de subsides extraordinaires de l'ordre de 60.000 \$ USA.

Pour tout dire, le dynamisme et l'accueil de la population constituent un atout déterminant sur lequel nous pouvons compter.

Fait à Kinshasa, le 10/10/2015

† Mgr Emery KIBAL N. MANSONG'LOO

Evêque de Kole